



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du circuit :

Circuit Rencontres Départementales Jeunes RDJ 74 - 2024-2025

Club ou comité

Comité Bad 74

organisateur du tournoi :

Les règles de fonctionnement pour l'accueil des RDJ est la suivante : le Comité Bad 74 gère l'ensemble de la compétition en amont et n'est pas présent le jour J.

Règle d'accueil

Le club hôte de l'événement à donc à sa charge : la gestion de la table de marque et du plateau sportif, de la buvette et les récompenses.

Les inscriptions des joueurs inscrits "à domicile" ne sont ensuite pas facturées au club hôte.

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Rencontre Promobad

Elle se déroule en application des règlements de la FFBA, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :					Départemental / Comité
2) La compétition se déroule du :	En 9 étapes du	20/10	2024	14/06	2025

3) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

4) Les tournois Promobad se déroulent sans Juge-Arbitre

5) Un/Une GÉO principal(e) du club hôte est désigné pour chaque étape. Ses décisions sont sans appel.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

P10

à

NC

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBA.

8) En fonction des étapes, les disciplines suivantes pourront être proposées :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non	discipline(s)
					une
9) Chaque joueur peut participer à maximum :					Poules puis élimination directe

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée pour chaque étape

Le nombre maximum de joueurs sera de

80

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

lien BadNet : Uniquement sur le lien Badnet de chaque étape

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 4

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

par club uniquement

18) Le paiement est à effectuer

aux choix suivants préciser ci-dessous

A réception de la facture émise par le Comité à destination de chaque club

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En fonction du RGC et de la liste d'attente établie

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

VICTOR Queen

Le volant de référence plastique sera

YONEX Mavis 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

Le score devra être ramener par les 2 joueurs ou paires à la table de marque à la fin du match

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

JOUEURS CONCERNES :

Seuls les joueurs poussins à juniors ayant une licence compétition dans le département de la Haute-Savoie et possédant une moyenne nécessaire à la participation des RDJ peuvent participer.

La limite de points est fixée à 3 points. Celle-ci pourra être réévaluée durant la saison en fonction de l'influence de ces dernières.

Dépassé 3 points, les joueurs sont invités à passer au format supérieur du Tournoi Départemental Jeune.

Concernant les poussins dont les points ne sont pas visibles : Au bout de 2 compétitions gagnées en RDJ, merci de basculer sur le format TDJ.

TABLEAUX ET MODE DE COMPETITIONS :

Des tableaux par catégorie (ou regroupement équivalent) sont proposés aux joueurs afin de leur garantir de jouer contre des jeunes de leur âge et de leur niveau.